Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_008-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 5 février 2026

L'an 2026, le jeudi 5 février à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 30 janvier, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Christophe CARARIC, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Françoise GUILLERM, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Bruno LAVAREC, Yvon LE BOURHIS, Erwan LE CORRE, Didier LE GOUIC, Dominique LE NINIVEN, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Joël MAGUER, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Yvonne RAYER, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Myriam CHENAIS, Delphine COSPEREC, Christine DROUAL, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Martine LE BARTZ, Karine LE COURANT, Hervé LE FLOC'H, Christiane LE MOUEE, René LE MOULLEC, Véronique LE ROUX, Michel LINCY, Jean-Charles LOHE, Alain PERRON, Jérôme REGNIER, Raymond SIOU, Anne TROALEN*

Pouvoirs : Martine GUERIN à Dominique LE NINIVEN, Floriane GUILLANIC à Michel MORVANT, David GUILLOUX à Laurent JACQUES, Martine LE BARTZ à Carole LE YAOUANQ, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Hervé LE FLOC'H à Christophe BOURLES, Christiane LE MOUEE à Corinne VOLA, Michel LINCY à Yvonne RAYER

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***26***
Votants :	***34***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Carole LE YAOUANQ

2026_008

Développement économique
Requalification de la ZI de Pont Min à Le Faouët – Demande de subvention DETR

Le programme de travaux de la ZI de Pont Min au Faouët a été arrêté lors du COPIL du 18 septembre 2025 (validation de la phase PRO). Le chiffrage des travaux, avant le lancement du marché de travaux, est estimé par la maitrise d'œuvre (COE) à **745 458,00 € HT.** L'opération globale de requalification **s'élève désormais à 790 571,78 € HT.**

Le programme de travaux comprend :

- la réfection de la voirie sur le secteur « Est » avec la création d'une voie douce (piétons et cycles) ;
- la création d'une aire de covoiturage ;
- le renouvellement de la signalétique sur la zone ;
- des interventions sur la signalétique des RD en entrée de zone.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_008-DE

CHIFFRAGE TRAVAUX - PHASE PRO	
Travaux sur voirie	**Total HT**
TRAVAUX DE PRÉPARATIONS GÉNÉRALE	121 040,00 €
ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES	71 792,00 €
BORDURES	27 400,00 €
VOIRIE	535 160,00 €
MOBILIER URBAIN	2 000,00 €
ESPACES VERTS	4 380,00 €
SIGNALISATION	13 806,00 €
Sous total HT	**775 578,00 €**
Aménagement aire de covoiturage	
TRAVAUX DE PRÉPARATIONS GÉNÉRALE	22 000,00 €
ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES	3 500,00 €
BORDURES	3 600,00 €
VOIRIE	34 650,00 €
ESPACES VERTS	960,00 €
SIGNALISATION	1 580,00 €
Sous total HT	**66 290,00 €**
Signalétqiue sur RD	
SIGNALETIQUE ENTREE ZONE SUR RD	8 010,00 €
Sous total HT	8 010,00 €
TOTAL HT	**849 878,00 €**
Variantes sur tavaux de voirie	
	Total HT
Piste cyclable en BB noir (au lieu d'eunautre couleur)	-20 850,00 €
Prestation enrobé de jour / travaux voirie	-83 570,00 €
TOTAL HT	**-104 420,00 €**
TOTAL HT AVEC VARIANTE	**745 458,00 €**
Données COE - Décembre 2025	

Il est à noter par rapport à la phase AVP (janvier 2025) :

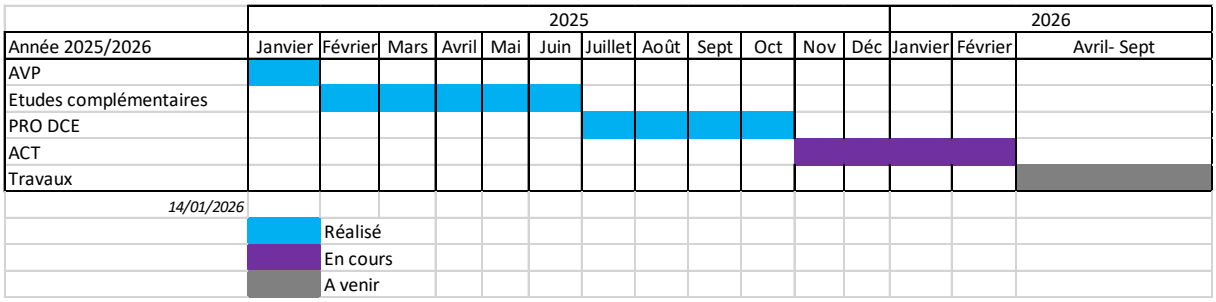
- une augmentation de 112 500 € HT sur la ligne des travaux sur voirie résultant du mauvais état de la structure de voirie, révélé lors de l'étude géotechnique ;
- une nouvelle ligne pour améliorer la signalétique pré-directionnelle à l'entrée de la zone sur les RD (769/132), chiffrée à 8 010 € HT ;

- la réalisation de la piste cyclable en enrobé noir et des travaux de jour permettent une économie de 104 420 € HT.

L'appel d'offres pour le marché travaux est en cours avec une réception des offres en février 2026 et un démarrage de travaux prévu pour le printemps 2026, pour une durée de 6/8 mois.

Calendrier

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_008-DE



Financement

Roi Morvan Communauté peut prétendre à un soutien financier pour cette opération au titre de la DETR.

Par ailleurs, un dossier Fonds Vert pour la création de l'aire de covoiturage a été déposé le 19/12/2025, pour un montant de 33 145,00 €, correspondant à 50% du montant HT des dépenses éligibles, le taux de financement pouvant être compris entre 20 % et 50 % sur l'assiette éligible, hors taxe et dépendant de l'enveloppe budgétaire qui sera attribuée en 2026.

Aussi il est proposé le plan de financement prévisionnel suivant (basé sur la phase PRO) pour la requalification de la ZI de Pont Min :

Dépenses HT		**Recettes**	
MOE (taux 4,52%)	33 694,70 €	Etat DETR * (35%) MAXI 600 000 €°	210 000,00 €
Travaux	745 458,00 €	Fonds vert (aire covoituarge)	33 145,00 €
Etudes et missions complémentaires (Interventions géomètre, etude géotechnique, diagnostic EP)	11 419,08 €	Autofinancement (69,24%)	547 426,78 €
Total HT	**790 571,78 €**		**790 571,78 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **d'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;**
- **d'autoriser la Présidente à solliciter le soutien de l'Etat au titre de la DETR ;**
- **d'autoriser la Présidente à signer les documents afférents.**

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2026.02.11 08:38:49 +01'00'